

FRANCE
Le gouvernement Attal dévoilé



BÉNIN

Page 04

Le To-Fâ 2024 à l'antipode des prédictions politiques?



AUDIENCE À LA PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE

P. 05

TALON échange avec les femmes parlementaires



OUVERTURE DU PANEL SUR LE CONCEPT DES VILLES VERTES

« Nous devons bâtir des réflexions solides, continues et partager » dicit YANKOTY



Page 03

MAHOUGNON KAKPO, DU COMITÉ DES RITES VODUN

P. 04



« Nous sommes dans la réinscription de nos cultures, dans la rationalité scientifique et dans l'espace culturel mondial »

10 JANVIER 2024 P. 02

Message de Joseph DJOGBENOU



RÉSULTATS DU CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES LYCÉES TECHNIQUES AGRICOLES

P. 8, 9, 10

Liste des candidats admis

EMBLÉMATIQUE

Le Concept du Vodun

Le monde vodun est souvent associé au mystérieux pour tous, indépendamment du moment et du lieu, par conséquent ce qui relève du divin. On peut donc dire que quelqu'un qui meurt devient vodun au sens littéral mais cela ne veut pas dire que tout le monde l'adorera. En d'autres termes celui qui meurt part vers un monde inconnu et sans aucun doute divin. Ainsi toute manifestation d'une force qu'on ne peut définir ; tout phénomène dépassant les limites de l'imagination est Vodun et réclame donc un certain culte précis.



Il faut comprendre plus loin que le vodun n'est pas uniquement caractérisé par le mystère ou tout ce qui à trait aux mystérieux, mais le vodun traduit dans d'autres sens une tentative de domination et de domestication par l'être humain. L'homme capture ces forces ou puissance dont l'explication dépasse son entendement et prise pour surnaturelles. Au-delà de capturer, l'homme doit s'assurer la maîtrise de ces forces et donc la maîtrise du monde et de la vie en dominant les phénomènes naturels. Parlant de forces surnaturelles, il faut noter qu'il est question des quatre éléments divinatoires dont l'eau, l'air, le feu et la terre ayant chacun une divinité associée et ses dérivées selon le monde vodun.

FRANCE

Le nouveau premier ministre forme son gouvernement

Nommé premier ministre le mardi 9 janvier 2024 en remplacement de Elisabeth Borne, Gabriel Attal vient de former son gouvernement. Face aux hommes des médias dans ce jeudi, le secrétaire général du palais de l'Élysée Alexi Kohler l'a annoncé en rendant public la liste des membres. Ils sont au nombre de 14. Ci-dessous identités et fonctions.

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances, de la Souveraineté industrielle et du Numérique
Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer
Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
Éric Dupond-Moretti, garde des Sceaux, ministre de la

Justice
Sébastien Lecornu, ministre des Armées
Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités
Amélie Oudéa-Castéra, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques
Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire
Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires
Rachida Dati, ministre de la Culture

Ministres délégués :



Prisca Thevenot, chargée du Renouveau démocratique, porte-parole du gouvernement
Marie Lebec, chargée des Relations avec le Parlement
Aurore Bergé, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

MESSAGE DU PRÉSIDENT JOSEPH FIFAMIN DJOGBÉNOU À L'OCCASION DE LA FÊTE DU 10 JANVIER



Chers dévoués camarades,

En ce jour où nous célébrons nos religions endogènes, je vous adresse mes vœux les plus sincères. Que cette célébration de nos traditions ancestrales renforce notre unité et inspire notre engagement envers la préservation de notre riche patrimoine culturel.

Puissions-nous, en tant que membres dévoués, continuer à travailler ensemble pour un avenir prospère, empreint de respect mutuel et de compréhension.

Que cette journée vous apporte joie, paix et fraternité.

Bonne fête à tous !

Joseph Fifamin DJOGBÉNOU
Président de l'Union Progressiste le Renouveau

du jour
L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lemblemedujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRÉTARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU

PHOTOS:
Benoît Koffi

MAQUETTE ET GRAPHISME:
G. A. DANSOU

OUVERTURE DU PANEL SUR LE CONCEPT DES VILLES VERTES

«Nous devons bâtir des réflexions solides, continues et partager» Dixit le Maire de la ville de Porto-novo Charlemagne YANKOTY

**Un panel regroupe à L'école du Patrimoine Africain ce jeudi 11 janvier 2024 des spécialistes des questions des villes et de l'environnement, une délégation de l'agglomération de Cergy-Pontoise, de la Métropole de Lyon, les responsables du projet Porto-novo Ville Verte.*

Avant le panel proprement dit, le Maire Charlemagne YANKOTY a planté le décor dans une adresse orientée sur la nécessité de bâtir des réflexions communes et solides pour sauver les villes des effets néfastes du réchauffement climatique.

Lire l'intégralité de son adresse à l'assistance...

« Je voudrais d'abord vous remercier très chaleureusement pour avoir accepté d'honorer de votre présence, la présente cérémonie sur le concept des villes vertes qui se tient ce jour 11 Janvier 2024 en marge de la fête nationale de Vodou.

Mesdames et Messieurs, comme vous le savez notre vivre ensemble et notre planète sont menacés aujourd'hui par le phénomène du réchauffement climatique.

Selon les experts de l'organisation des Nations-Unies sur le climat, Malgré les appels répétés à réduire rapidement les émissions de gaz à effet de serre, les conséquences du changement climatique s'accroissent, conduisant à « une menace pour le bien-être humain et la santé de la planète »

Le changement climatique induit par l'homme provoque ainsi des « bouleversements dangereux » dans la nature et affecte la vie de milliards de personnes dans le monde, malgré les efforts déployés pour réduire les risques. Les personnes et les écosystèmes les moins aptes à faire face sont les plus durement touchés, affirment les scientifiques du GIEC.

Mesdames et Messieurs
La croissance de la population

urbaine constitue un des aspects les plus spectaculaires des dynamiques d'urbanisation en Afrique. La population urbaine est passée de 27 millions en 1950 à 567 millions en 2015 soit une hausse de 2 000 %.

Les défis sont donc nombreux et l'expansion urbaine est devenue un des grands enjeux communs aux Gouvernements et aux pouvoirs locaux des pays de la sous-région face au changement climatique.

Selon ONU-Habitat, les villes comptent pour 78 % de la consommation énergétique mondiale et produisent plus de 60 % des émissions de gaz à effet de serre. Pourtant, elles représentent moins de 2 % de la surface de la Terre.

La croissance démographique va amplifier le phénomène de concentration urbaine : les villes vont s'étendre et avec elles l'artificialisation des sols, fragilisant la biodiversité et les écosystèmes. En même temps, ces zones urbaines sont fortement vulnérables aux changements climatiques : la hausse du niveau des mers et les événements climatiques extrêmes (sécheresses, inondations, tempêtes) vont impacter les infrastructures et détériorer l'accès aux réseaux et aux services élémentaires (eau, énergie).

Mesdames et Messieurs ;

Les villes sont présentées plus récemment comme susceptibles d'être les principales victimes du changement climatique parce que les conséquences sont supposées être plus prononcées et dévastatrices, en particulier dans les régions à forte croissance urbaine. Ainsi, les versions les plus catastrophistes évoquent pour les villes des menaces accrues sous des formes plus ou moins violentes, subites, latentes, exceptionnelles ou récurrentes montée des eaux à New York, Typhons à Taipei, désertification à Pékin, inondations à Londres, Mouson à Bombay. L'actualité à Pas-de-Calais est très évocatrice des questionnements de l'avenir de nos villes sur les changements climatiques.

Vous convenez que face aux changements climatiques – mythes pour les uns ou réalités pour les autres-, nous devons bâtir des réflexions solides, continues et partagées.

Dans ce flot de réflexions qui s'impose à nous pour notre survie collective,

- quelle est la signification scientifique de la ville verte?

- Quelle sont la place et le rôle de la ville verte en matière de lutte contre le changement climatique ?

Mesdames et Messieurs, en vous accueillant ici ce jour,



nous entendons échanger, c'est-à-dire donner et recevoir sur le niveau de la réflexion développée ici avec l'Agence Française de développement et la coopération décentralisée avec l'agglomération de Cergy-pontoise et la Métropole de Lyon sur le concept de la ville verte.

Il s'agit spécifiquement d'une part, de notre expérience sur «Porto-Novo, ville verte» comme modèle de ville résiliente et d'autre part les solutions en cours dans les autres territoires frères.

C'est d'ailleurs l'occasion de réitérer notre profonde reconnaissance à l'endroit de l'Agence Française de Développement, le Fonds Français pour l'Environnement Mondiale pour leur soutien technique et financier dans l'effectivité de cette expérience. Je profite également de cette tribune pour remercier la coopération décentralisée avec la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise et la Métropole de Lyon.

Oui chers collègues élus de l'agglomération de Cergy-Pontoise et de la métropole de Lyon, ensemble nous réagissons aussi sur

ces enjeux environnementaux planétaires et ensemble nous cherchons des pistes de solution adaptée à notre échelle de représentation. Soyez-en remerciés.

Chers communicateurs, à travers l'Agence Française de Développement qui nous offre cette opportunité d'échanges, soyez rassurés que nous serons très attentifs à vos contributions sur ce sujet emblématique de la ville verte.

Comme vous le savez le gouvernement de la rupture est très sensible à la cette problématique et a engagé de nombreuses politiques publiques. Les solutions à l'échelle des territoires ou communes se doivent de s'inscrire dans les stratégies nationales et les compléter. C'est aussi le sens des présentes assises.

Vive l'Agence Française de développement

Vive le Fonds français pour l'environnement Mondial

Vive la ville de Porto-Novo

Je vous remercie>>>



BÉNIN

Le To-Fâ 2024 à l'antipode des prédictions politiques?

A lors que beaucoup d'analystes prédisent une année 2024 assez mouvementée politiquement parlant en raison des calculs politiques liés aux présidentielles de 2026, le To-Fâ vient donner espoir aux Béninois et Béninoises. En tout cas, c'est le moins qu'on puisse dire du «Sâ Aklan», signe tombé de la consultation annuelle de l'oracle à l'occasion de l'édition 2024 de la fête du Vodun, les Vodun Days, à Ouidah ce mercredi 10 janvier 2024.

Pour le To-Fâ, «Le Sâ Aklan» expliqué par le président du comité des rites Vodun du Bénin, le professeur Mahougnon Kakpo,

est un signe qui fait de 2024, une année positive et bénéfique pour la femme. «Le Fâ dit que les difficultés que les populations supportent ou vivent se transformeront très bientôt en opportunités. Et ces opportunités-là apporteront le bonheur dans le pays. Le Fâ dit que lors des rituels généraux pour le vodun dans le pays, le président, en restant dans le pays et en participant, reçoit ainsi les esprits positifs que les vodun apportent et, par conséquent, cela doit lui être bénéfique.

Faire le contraire pourrait être négatif. Le Fâ dit que le bonheur cette année pour le pays doit provenir du bienfait fait aux femmes



», a expliqué le professeur Mahougnon Kakpo.

En effet, ce signe tombe à un moment où tout donne

à croire que 2024 sera une année politiquement agitée avec son pare-brise les élections Présidentielles de 2026. Il va falloir juste res-

pecter le To-Fâ pour éviter le spectre politique qui plane sur 2024. Avis donc aux politiques !

D. R.

PROFESSEUR MAHOUGNON KAKPO, MEMBRE DU COMITÉ DES RITES VODUN

« Nous sommes dans la réinscription de nos cultures, dans la rationalité scientifique et dans l'espace culturel mondial »

Comment pouvoir préserver le côté sacré du Vodun avec ces couvents qui seront réhabilités ?

Vous êtes bien dans notre problématique. C'est justement pourquoi le chef de l'Etat a pris un décret pour nommer un comité des rites Vodun. Ce comité est comme le bras technique dans ce projet qu'on vient de vous présenter. Le Vodun est une religion et il faut le comprendre comme cela. Vous savez les éléments fondamentaux d'une religion et tous ces éléments sont présents dans le Vodun. En tant que tel, le Vodun nous inscrit dans le sacré et lorsque l'on a l'intention de bâtir autour du sacré une entreprise touristique, il faut faire très attention, c'est pour cela que le comité est composé de personnes qui connaissent et qui pratiquent le Vodun dans toutes ses déclinaisons et qui peuvent dire au gouvernement ce qu'il ne faut pas montrer dans tel aspect ou dans tel autre aspect. Voilà le caractère technique et l'une des

missions essentielles du comité des rites Vodun. Ce comité a également pour mission de labéliser les éléments qui doivent être montrés car on ne peut pas montrer n'importe quoi et on ne peut pas montrer le Vodun dans toute sa quintessence. Cela ne signifie pas que le Vodun que vous allez voir est un Vodun artificiel. C'est le Vodun que vous voyez mais il faut qu'on puisse étudier comment vous allez voir le Vodun. Le comité des rites Vodun a également pour mission de déconstruire les éléments de langage qui avaient été portés sur le Vodun et qui décredibilisaient. Des éléments qui étaient d'une connotation négative, péjorative sur le Vodun. C'est pour cela que je ne souhaite pas que dans vos différents papiers, vous utilisiez l'une des expressions comme "les adeptes du Vodun". C'est proscrit parce que cela est péjoratif car on ne dit jamais nulle part adeptes du christianisme ou de l'islam. On dit les fidèles de l'islam ou du christianisme. De la même façon, on dit les fidèles du Vodun ou Vodunsi.

Je souhaiterais que vous regardiez bien l'orthographe qui est utilisée pour écrire le mot Vodun. Ce que nous labellisons, c'est l'écriture V-O-D-U-N parce que cela a un sens pour nous et ce sens s'origine du fâ qui d'une façon ou d'une autre est considéré comme le système divinatoire mais qui en réalité est l'une des humanités classiques de chez nous qui porte la gnose de notre contrée. C'est à ce fâ qu'est adossé le Vodun. Tous les Vodun sont adossés au fâ et c'est le fâ qui a donné le terme Vodun. Nous avons un abécédaire du Vodun qu'il faut consulter pour ne pas commettre certaines erreurs commises par ceux-là qui avaient l'intention et l'objectif de déconstruire la pratique initiale religieuse des peuples Adja Tado dont l'espace couvre de Lagos à Accra en passant par Cotonou et Lomé. Ces peuples sont initialement des peuples qui pratiquaient le Vodun. Donc pour pouvoir déconstruire ce en quoi ils croyaient, il faut un discours qui annihile ces pratiques dans leurs mentalités. Nous sommes



actuellement dans la réinscription de nos cultures dans la rationalité scientifique mais également dans l'espace culturel mondial pour que ceux-là qui ne connaissent pas le Vodun mais qui en avaient entendu d'une manière ou d'une autre puissent venir voir le Vodun et s'honorer du Vodun. Le Vodun

est la totalité de l'art comme les arts de la représentation, les arts de la scène, les arts plastiques, les arts de la rue, la musique d'intervention, la musique de la rue, la mode, la chorégraphie, la littérature, la poésie avec les panégyriques qui s'originent de la poésie. Tout cela est dans le Vodun. Il faut

SUITE EN PAGE 05

PROFESSEUR MAHOUGNON KAKPO, MEMBRE DU COMITÉ DES RITES VODUN (SUITE ET FIN)

surtout voir le Vodun Egungun et vous allez comprendre ce dont je suis en train de parler en matière de mode, d'habillement, de chorégraphie, d'expression artistique totale. Lorsque vous allez voir le Vodun zangbéto qui est en réalité le gardien de la nuit, vous serez introduit avec les démonstrations qui seront faites, dans une expression de la science. Je parle de la science parce que ceux qui ne comprennent pas la façon dont cela se manifeste rapidement renvoient cela à la magie. Il ne s'agit pas de magie avec le zangbéto, il s'agit de formulations avec des démarches scientifiques pour produire un résultat qui est sous vos yeux.

***Pourquoi les Vodun des autres régions dont notamment le Nord du pays ne sont pas inclus dans les Vodun Days ?**

A l'extérieur, c'est le mot Vodun qui est le plus connu. Pour la première édition, on a voulu partir d'abord de ce qui est le plus connu, le plus usité pour que les prochaines éditions nous permettent d'aller vers les autres Vodun. Même au Sud, ce ne sont pas tous les Vodun qui sont pris en compte dans la première édition des Vodun Days. Vous n'allez pas voir le Vodun Gou qui est l'énergie de l'inspiration, de la technologie, de la transformation, l'énergie qui régent la manipulation des métaux. Le Vodun qui régent l'art de la chasse n'y est pas inscrit, le Guèlèdè non plus. Ce ne sont donc pas tous les Vodun qui sont dans le panthéon Vodun que vous allez voir au cours de cette première édition. De la même façon, nous n'avons pas encore intégré les Vodun qui sont pratiqués dans le septentrion mais je vous dis que ce sont les mêmes réalités et ce sont les appellations qui diffèrent selon le continuum dialectal dans lequel on se situe. Par conséquent, pour les prochaines éditions, les Vodun qui ont été révélés ne seront plus montrés, mais on va introduire les Bounou c'est-à-dire les Vodun des autres contrées.

Qu'est-ce qui est fait pour que les célébrations qui sont faites du Vodun soient pérennisées pour qu'un autre régime ne vienne pas tout remettre en cause ?

Votre question est d'autant plus intéressante qu'elle nous inscrit dans le domaine légal, législatif. Les dispositions sont en train d'être prises. Par exemple pour ces célébrations-ci, on a dit c'est le 09 et le 10 janvier mais constitutionnellement la loi reconnaît la date du 10 pour la fête. En principe, on aurait pu chômer le 09 puisqu'on a fêté les 09 et 10 janvier mais cela n'a pas été le cas parce qu'on a respecté la loi qui n'a pas encore déclaré officiellement que la fête a lieu les 09 et 10. Il y a donc à ce niveau un travail constitutionnel qui doit être fait pour inscrire cela dans nos coutumes législatives. Vous allez voir que les autres fêtes religieuses, on chôme le lundi pour la fête qui a eu lieu le diman-

che. C'est certainement parce que cela a été inscrit ainsi. A partir du moment où nous faisons l'expérience des 09 et 10, le 10 étant déjà institutionnalisé, nous allons revenir sur le 09 et peut-être voir si après le 10, le jour qui va suivre, s'il n'était pas nécessaire de mettre les gens au repos. On est en train de réfléchir pour savoir comment constitutionnaliser cela. La fête du Vodun, c'était d'abord Ouidah 92 mais à partir de 1997, cela a été constitutionnalisé avec le 10 janvier. C'est vrai que cette fête selon le président de la République qui est là connaît des fortunes différentes. Nous avons vu pendant 10 ans, à la veille de chaque fête, le président fuit le pays parce que les vecteurs de l'auto-aliénation continuent de régner, parce qu'on a dit que le Vodun est méchant, on ne veut pas être dedans. C'est l'hypocrisie ambiante dans le pays parce qu'au Bénin, nous sommes dans un espace du Vodun, qu'on le veuille ou non, consciemment ou inconsciemment, on est dans cet espace. Nous consommons "le Vodun" tous les jours sans nous en rendre compte, alors pourquoi fuir ? Le Vodun est d'abord une mentalité, une philosophie avant d'être une religion. Nous sommes dans cet espace et par conséquent, si vous fuyez, cela va vous rattraper. L'hypocrisie va encore plus loin en ce sens où on se montre soit à la mosquée ou à l'église mais lorsqu'on fait un petit cauchemar, on court chez le prêtre du fâ pour lui demander de consulter. C'est comme cela que nous fonctionnons avec l'hypocrisie. Au lieu de pratiquer sa religion avec une foi sereine et une conviction, la religion étant une affaire individuelle et personnelle, je pense que chacun de nous à partir du moment où on a pris possession de nous-même, nous devons aller vers la religion de notre choix. Les Vodun Days, ce n'est pas pour que tout le monde devienne fidèle mais c'est pour que tout le monde puisse comprendre davantage ce qu'est le Vodun et que le pays puisse bénéficier des avantages touristiques du Vodun qui est un trésor sur lequel nous sommes assis et que nous ignorons. Il y a certains pays qui bâtissent leur développement autour du tourisme. Il s'agit des pays où on fait du pèlerinage. Lorsque vous prenez le budget de ces pays, le tourisme constitue la deuxième source de financement après le pétrole. Le pétrole étant un produit périssable, lorsqu'il sera fini et qu'il n'y aurait pas un autre produit pour lui être substitué, le pèlerinage va devenir la première source car le pèlerinage ne finira jamais. Pourquoi ne pas s'inspirer des exemples de ce genre ? Lorsque nous sommes aux Vodun Days, nous avons des étrangers qui viennent, le tourisme sera davantage effectif, il y aura une industrie qui sera bâtie autour des objets de piété, il y aura un autre développement autour de l'hôtellerie et de la restauration et les transports urbains seront davantage développés. Ainsi nous sommes lancés dans les retombées positives du tourisme religieux autour du Vodun. Voilà la vision qui porte les Vodun Days.

AUDIENCE À LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

TALON échange avec les femmes parlementaires

Ce jeudi 11 janvier 2024, le président Patrice Talon a reçu au Palais de la Marina le Caucus des femmes parlementaires. Elles sont 29 députées à échanger avec le 1er magistrat en présence de quelques ministres. Au menu de cette rencontre, la reconnaissance de ces femmes à l'endroit du chef de l'Etat et une doléance pour plus de représentativité des femmes dans les instances de gestion du pouvoir notamment aux niveaux communal, local...



Si aujourd'hui le parlement béninois compte 29 femmes, c'est grâce à votre clairvoyance monsieur le président de la République... Nous vous disons infiniment merci», a déclaré Djamilatou SABI MOHAMED, présidente du Caucus des Femmes parlementaires du Bénin. Ces femmes, élues du peuple sont allées exprimer au Chef de l'Etat, leur reconnaissance pour avoir initié et soutenu la révision de la Constitution du Bénin et du Code électoral qui a favorisé une meilleure représentativité féminine au sein de la 9^e législature de l'Assemblée nationale.

Profitant de l'occasion, ces 29 femmes députées ont soumis au président Patrice Talon une doléance. «Le Caucus des femmes parlementaires voudrait faire un plaidoyer à l'endroit de votre autorité pour que soit retenu dans les dispositions de la loi sur le code électoral, au moins 30% de femmes chefs de villages et quartiers de ville, 30% de femmes conseillères communales et municipales, 30% de femmes chefs d'arrondissements, 30% de femmes maires et 30% de femmes parlementaires», a dit Djamilatou SABI MOHAMED.

D. R.



APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

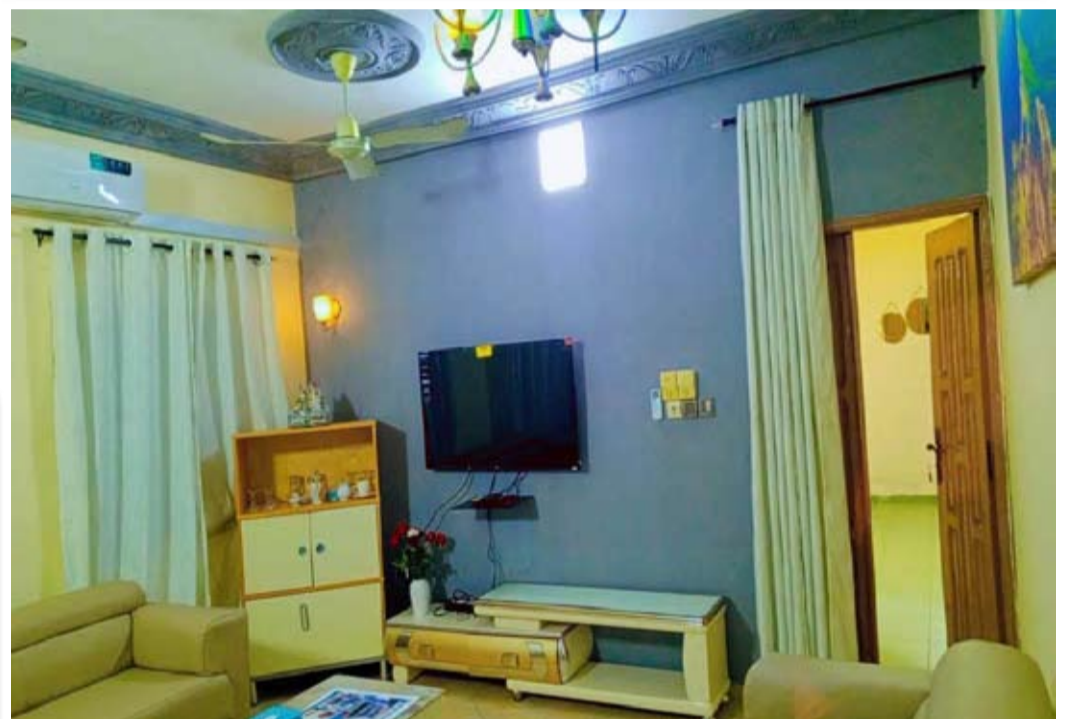
**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

RÉSULTATS DU CONCOURS D'ENTRÉE DANS LES LYCÉES TECHNIQUES AGRICOLES

Liste des candidats admis

Les résultats du concours d'entrée dans les lycées d'enseignements techniques agricoles ont été publiés dans la matinée de ce jeudi 11 janvier 2024. C'est le directeur des examens et concours, Roger Kouadoinou qui a rendu publics les résultats de toutes les spécialités. Lire la liste complète des admis au concours.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE NATTINGOU' and 'SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU I'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE NATTINGOU' and 'SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU II'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'LISTE SUPPLEMENTAIRE DES ADMIS' and 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE NATTINGOU'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE DJOUGOU' and 'SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU II'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE DJOUGOU' and 'SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU I'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'LISTE SUPPLEMENTAIRE DES ADMIS' and 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE DJOUGOU'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'LISTE SUPPLEMENTAIRE DES ADMIS' and 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE BANKOARA'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE BANKOARA' and 'SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU I'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'LISTE SUPPLEMENTAIRE DES ADMIS' and 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE BANKOARA'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE KIKI' and 'SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU II'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE KIKI' and 'SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU I'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'LISTE SUPPLEMENTAIRE DES ADMIS' and 'ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE DE KIKI'.

Table with 5 columns: N° INSC., Nom et Prénoms, Date et Lieu de Naissance, Sexe, RANG. Includes sub-tables for 'ETABLISSEMENT : COLLEGE TECHNIQUE AGRICOLE D'INA' and 'SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU I'.

SUITE EN PAGE 09

ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE D'ADJA-OUIERE Année : 2023

SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU II

N° INSC.	Nom et Prénoms	Date et Lieu de Naissance	Sexe	RANG
23Y086	FADONOU GBO SETONDJI KANYONTE ANGE RYAN	24/05/2006 COTONOU	M	1
23V316	SESSINOU Maboudémé Camille Pyrus Espéro	14/07/2006 COTONOU	M	2
23V240	HOUNMENOUI Filho Michel	30/10/2006 ALLADA	M	3
23E110	AGOUNGNON Loick Déo-Gracias	17/08/2004 PORTO-NOVO	M	4
23F118	AHOUMENOUI EMMANUEL FEMI	10/12/2005 IFANGNI	M	5
23V274	KPOGLO Tagnon Michaël	08/04/2008 DJEREGBE	M	6
23F160	CHEGBE Happiness Olouwaboukola	02/08/2008 POBE	M	7
23Y088	HOUNSOU NOUNAGNON LIMNE SYLVERE	22/06/2007 ABOMEY-CALAVI	M	8
23V235	HOUNKANRIN Martial Mahoussou	30/05/2009 MALE	M	9
23Y087	GANDONOU Miguel Aurase Toudonou	03/10/2007 COTONOU	M	10
23V083	AMEDEHOUN YESSOUNGNON ANGE	08/11/2006 PORTO-NOVO	M	11
23V220	HOSSOU Ena'm Ghislain Fierté	10/10/2008 SEME-PODJI	M	12
23V262	KODJIA Frumence Urbano Agoussou	19/12/2005 PORTO-NOVO	M	13
23A086	SAMADAKOHO Eskyki	06/02/2004 LISSEZOUN	M	14
23F186	EWINSOU SONAGNON OLAWONI GODWIN	12/08/2007 TOFFO	M	15
23V082	AKPOVO SESSI WILIS ELVANAU	02/07/2006 AVRANKOU	M	16
23L142	FACHINAN Abiodoun Manzouk	13/11/2004 KÉTOU	M	17
23L081	ELEGBEDE MARI BRICE TRESOR ADEDJOBI	13/11/2007 KÉTOU	M	18
23V112	ADOHO SENAKPON NATHAN REIS	27/07/2009 COTONOU	M	19
23A346	TODEME Tadjagbé Néll	28/05/2007 LOKOSSA	M	20
23V126	AHOMADEGBE Gabinia Philothée Agnanmé	19/02/2009 PORTO-NOVO	F	21
23V145	ASSOGBA Ségla Junior Armel	01/01/2009 ZOUNGBOME	M	22
23V189	DOSSOU Innocente Gloria	28/12/2006 ADJOHOUN	F	23
23V324	SOSSOUKPOUI Nohoumon Armédée Gwladys	30/11/2007 PORTO-NOVO	F	24
23L083	RAFIQU IRIHAD AKAMBI	26/08/2003 POBE	M	25
23V144	ASSOGBA Ségbégnon Hervé	18/02/2008 HOUE'DOMEY	M	26

ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE D'ADJA-OUIERE Année : 2023

N° INSC.	Nom et Prénoms	Date et Lieu de Naissance	Sexe	RANG
23V130	AHRIN Jimmy Jimmy	05/04/2008 DJAKTOMEY	M	27
23V098	HODONOU KAFU CHANCELIN IRIS	11/09/2007 DJEREGBE	M	28
23V225	HOUESSOU Yannick Mahugnon Vivien Assouka	10/03/2007 DANGBO	M	29
23A084	DEHELOU Ange-Auril	27/04/2007 ZA-TANTA	M	30
23A141	AGBON Mahoucou Adriel	04/11/2005 ABOMEY	M	31
23L130	EGBEDE Mayokun Emile	30/04/2006 KÉTOU	M	32
23Y083	HONDO LEGER JEAN MARIE KOLAWOLE	02/10/2007 PARAKOU	M	33
23V133	AKPOVO Méschac Jüfried Vidékon	23/08/2008 AVRANKOU	M	34
23L082	HOUDOUKPE VIGNON GIOVANNI MENDEL	15/11/2006 TOGO (LASSA LAD HA	M	35
23L189	KOLAWOLO Olawoumi Juste Romario	26/12/2008 POBE-NORD	M	36
23V289	MEHOUNOU SEGBEGNON MADELEINE LUMIERE	25/05/2008 PORTO-NOVO	F	37

Nombre Admis : 37

Porto-Novo, le 19/12/2023

LE DIRECTEUR DES EXAMENS ET CONCOURS,
Dr. Roger KOUDOADINOU

LISTE SUPPLEMENTAIRE DES ADMIS Année : 2023

ENTREE AUX LTA

ETABLISSEMENT : LYCEE AGRICOLE D'ADJA-OUIERE

SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU I

N° INSC.	Nom et Prénoms	Date et Lieu de Naissance	Sexe	RANG
23S008	AMOUSSOU NOE JESUGNON	08/05/2008 DJEREGBE	M	1
23V038	MADOONI Jessouin Armand	27/11/2008 HOZIN	M	2
23Y083	ADEDEJE WITNEY WESLEY	26/04/2007 HEVIE	M	3
23Y010	DENAKPO ABIGAELE DORCAS MAHUDAGBA	07/04/2010 PORTO-NOVO	F	4
23C013	HOUESOU SUNDAY PRINCE	25/05/2008 AGOUE	M	5

Nombre : 5

SPECIALITE : S.T.A. NIVEAU II

N° INSC.	Nom et Prénoms	Date et Lieu de Naissance	Sexe	RANG
23V183	DJOGBENOUI Mahuti Jean	07/04/2007 KOUTI	M	1
23Y083	AGOUNTCHEME DEGLA JOCELYN	01/10/2006 GOODMEY	M	2
23V085	GBENAGNON Fânou Hyacinthe Freddy	18/08/2007 COTONOU	M	3
23V140	ANATO Yann-Walter Olayemi Sénan	10/12/2007 PORTO-NOVO	M	4
23V244	HOUNSIKPE Sourou Jean-Eudes Gichrist	19/08/2008 PORTO-NOVO	M	5

Nombre : 5

Porto-Novo, le 19/12/2023

LE DIRECTEUR DES EXAMENS ET CONCOURS,
Dr. Roger KOUDOADINOU

CAN CÔTE D'IVOIRE 2024

Voici le calendrier complet des matchs

La 34^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nations aura lieu en Côte d'Ivoire. Elle se tiendra du 13 janvier au 11 février 2024 dans différents stades du pays. Au total, vingt-quatre équipes sont en compétition. A quelques heures de cette compétition, prenez connaissance du calendrier complet.

La phase de groupes

Samedi 13 janvier

21h : Côte d'Ivoire-Guinée-Bissau (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan).

Dimanche 14 janvier

15h : Nigeria-Guinée équatoriale (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan).

18h : Égypte-Mozambique (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan).

21h : Ghana-Cap-Vert (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan).

Lundi 15 janvier

15h : Sénégal-Gambie (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro).

18h : Cameroun-Guinée (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro).

21h : Algérie-Angola (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké).

Mardi 16 janvier

15h : Burkina Faso-Mauritanie (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké)

18h : Tunisie-Namibie (Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

21h : Mali-Afrique du Sud (Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

Mercredi 17 janvier

18h : Maroc-Tanzanie (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

21h : Congo-Zambie (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

Jeudi 18 janvier

15h : Guinée équatoriale-Guinée-Bissau (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

18h : Côte d'Ivoire-Nigeria (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

21h : Égypte-Ghana (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

Vendredi 19 janvier

15h : Cap-Vert-Mozambique (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

18h : Sénégal-Cameroun (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

21h : Guinée-Gambie (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

Samedi 20 janvier

15h : Algérie-Burkina Faso (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké)

18h : Mauritanie-Angola (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké)

21h : Tunisie-Mali (Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

Dimanche 21 janvier

15h : Maroc-Congo (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

18h : Zambie-Tanzanie (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

21h : Afrique du Sud-Namibie (Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

Lundi 22 janvier

18h : Guinée équatoriale-Côte d'Ivoire (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

18h : Guinée-Bissau-Nigeria (Poule A - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

21h : Mozambique-Ghana (Poule B - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

21h : Cap-Vert-Égypte (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

Mardi 23 janvier

18h : Guinée-Sénégal (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

18h : Gambie-Cameroun (Poule C - Stade de la Paix, Bouaké)

21h : Angola-Burkina Faso (Poule D - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

21h : Mauritanie-Algérie (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké)

Mercredi 24 janvier

18h : Afrique du Sud-Tunisie

(Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

18h : Namibie-Mali (Poule E - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

21h : Tanzanie-Congo (Poule F - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

21h : Zambie-Maroc (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

Huitièmes de finale

Samedi 27 janvier

18h : 1er Poule D - 3e Poule Poule B, E ou F (Stade de la Paix, Bouaké)

21h : 2e Poule A - 2e Poule C (Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

Dimanche 28 janvier

18h : 1er Poule A - 3e Poule C, D ou E (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

21h : 2e Poule B - 2e Poule F (Stade Laurent Pokou, San Pédro)

Lundi 29 janvier

18h : 1er Poule B - 3e Poule A, C ou D (Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

21h : 1er Poule C - 3e Poule A, B ou F (Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

Mardi 30 janvier

18h : 1er Poule E - 2e Poule D (Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

21h : 1er Poule F - 2e Poule E (Stade Laurent Pokou, San Pédro)

Quarts de finale

Vendredi 2 février

18h : 2e Poule A ou 2e Poule C - 1er Poule D ou 3e Poule Poule B, E ou F (Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

21h : 2e Poule B ou 2e Poule F - 1er Poule A ou 3e Poule C, D ou E (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

21h : 1er Poule B ou 2e Poule F - 1er Poule A ou 3e Poule C, D ou E (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

Samedi 3 février

18h : 1er Poule E ou 2e Poule D - 1er Poule C ou 3e Poule A, B ou F (Stade de la Paix, Bouaké)

21h : 1er Poule B ou 3e Poule A, C ou D - 1er Poule F - 2e Poule E (Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

Demi-finales

Mercredi 7 février

18h : Vainqueur QF1 - Vainqueur QF4 (Stade de la Paix, Bouaké)

21h : Vainqueur QF3 - Vainqueur QF2 (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

Petite finale

Samedi 10 février

21h : Vaincu DF1 - Vaincu DF2 (Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

Finale

Dimanche 11 février

21h : Vainqueur DF1 - Vainqueur DF2 (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

CONSEIL DES MINISTRES DU MARDI 09 JANVIER 2024

Voici le compte rendu intégral

Le Conseil des Ministres s'est réuni mardi, le 09 janvier 2024, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- MESURES NORMATIVES.

Au titre de ces mesures, il a été notamment adopté le décret portant approbation des statuts du Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement durable (CePED).

II- COMMUNICATIONS.

II-1. Régularisation de la situation administrative de trente et un (31) agents de l'Etat intervenant dans les universités publiques.

Face au déficit chronique en personnel auquel elles étaient confrontées pour assurer l'encadrement des étudiants, les autorités rectorales avaient dû recourir à l'utilisation des agents de l'Etat de divers profils, détenteurs d'un doctorat pour enseigner dans les universités publiques.

Ceux-ci sont impliqués dans le bon déroulement des activités académiques (cours, travaux pratiques, travaux dirigés, encadrement de mémoire, participation aux jurys de soutenance de mémoire, etc.) dans ces universités jusqu'à ce jour, de façon bénévole.

Les comités scientifiques sectoriels et les conseils scientifiques ayant validé les dossiers de certains d'entre eux, ils ont été inscrits sur les tableaux scientifiques, tenant compte de l'admission à la retraite d'enseignants titulaires des cours. Cela a permis d'assurer la continuité des enseignements et des autres activités académiques liées à leurs spécialités.

Considérant par ailleurs le fait que la plupart de ces fonctionnaires ont bénéficié d'une bourse du budget national pour leur formation doctorale, le Conseil a autorisé la régularisation de la situation administrative des intéressés et leur reclassement dans un corps des personnels enseignants des universités publiques du Bénin, pour compter de la date d'effet de leur mise à disposition en qualité d'assistant en position probatoire.

II-2. Approbation du document de Politique nationale de Décentralisation et de Déconcentration (PONADEC) 2024-2033.

L'analyse diagnostique de la première mise en œuvre de ce document de politique révèle, malgré quelques points positifs, d'importantes contraintes qui limitent le développement véritable des communes. Il s'agit, entre autres, des difficultés de mobilisation des ressources, du manque d'harmonisation des outils de planification, de la faible territorialisation de l'aménagement du territoire et de la non-prise en compte de la dimension genre.

Avec la nouvelle génération de la PONADEC, qui résulte d'un processus participatif, l'accent est mis sur une plus grande efficacité de l'action publique au profit des collectivités locales, en vue d'accélérer le développement équilibré et harmonieux du territoire national.

Sont principalement attendus comme impacts, un approfondissement des principes et exigences de la décentralisation et de la déconcentration pour une modernisation de l'Administration publique locale, un aménagement durable du

territoire national, une transformation plus accentuée de l'économie nationale à partir du niveau local.

Pour y parvenir, la PONADEC 2024-2033 met principalement l'accent sur des leviers importants tels que le transfert des compétences et des ressources, la mobilisation des financements au profit des communes, le renforcement des capacités des acteurs, la territorialisation du développement, la promotion de l'économie locale, la bonne gouvernance locale, le suivi-évaluation.

Elle intègre également d'autres facteurs que sont la communication, la prise en compte du genre et de l'inclusion sociale, l'emploi, la digitalisation, l'environnement et le changement climatique.

D'un point de vue global, elle est portée par la vision qu'« à l'horizon 2033, les communes du Bénin sont des espaces bien gouvernés, à économie prospère pour un développement harmonieux et équilibré du territoire national ».

Enfin, sa structuration repose sur cinq orientations stratégiques que sont :

le renforcement de l'autonomie des collectivités territoriales ;
l'amélioration de la déconcentration et de la tutelle ;
la promotion de l'aménagement du territoire, de l'intercommunalité et du développement durable au niveau local ;
l'amélioration de la qualité de la gouvernance locale ;
le renforcement du système de pilotage, du suivi, de l'évaluation et de la communication.

III- MESURES INDIVIDUELLES.

Les nominations ci-après ont été prononcées à la Présidence de la République :

Collège du Conseil national de l'Education
Membres désignés par le Président de la République : Messieurs
Noël Ahonangnon GBAGUIDI
Raoul Christian ADEGOU
Membres désignés par les ministres chargés de l'Education : Madame et messieurs
Gisèle MARTIN
Lucien KOKOU
Sé N'Bouro OUOROU BOUN
Personnes présélectionnées par appel à candidatures
Juriste institutionnaliste de haut niveau :
Monsieur Sossou Etienne AHOUANKA
Inspecteur de l'Enseignement maternel ou primaire : Monsieur Kévidjo ADOHO
Inspecteur de l'Enseignement secondaire général : Monsieur Bessan Philippe KAKPO
Inspecteur de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle : Monsieur Idohou Ogounyèmi Martin AGNIDE
Enseignant des universités de grade de maître de conférences au moins : Monsieur Kossivi ATTIKLEME
Spécialiste en économie et statistique de l'éducation : Monsieur Cossi Venant Célestin QUENUM
Spécialiste de haut niveau en science de l'éducation : Monsieur Moussiliou MOUSTAPHA
Spécialiste en planification, suivi et évaluation des politiques publiques : Monsieur Abdel

Jawed Adéchinan BOURAÏMA
Membres de l'Assemblée consultative du Conseil national de l'Education
Représentants désignés par le Président de la République : Messieurs
Noël Ahonangnon GBAGUIDI
Raoul Christian ADEGOU
Représentants désignés par les ministres chargés de l'Education : Madame et messieurs
Gisèle MARTIN
Lucien KOKOU
Sé N'Bouro OUOROU BOUN
Représentants de la Délégation au Contrôle et à l'Ethique de l'Enseignement supérieur : Messieurs
Marie Epiphane SOHOUENOU
Kpé Fo-Koku KPOGO
Représentants de la Cellule Education à la présidence de la République
Madame Marie-Odile ATTANASSO
Monsieur Victor MATRO
Représentant du ministère en charge des Finances : Monsieur S. Rodrigue CHAOU
Représentant du ministère en charge du Numérique : Monsieur Donald Régis HONTINFINDE
Représentant de l'Association nationale des Communes du Bénin : Monsieur Zakari Filikibirou TASSOU
Représentants des Directeurs départementaux des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle :
Monsieur Sanni BABIO
Madame Sènan Flore GODJO
Représentants des Directeurs départementaux des Enseignements maternel et primaire : Messieurs
Camille C. TCHIAKPE
Comlan Justin AYELO
Directeur général de l'Enseignement supérieur :
Monsieur Abdou Karim Issaka YOUSAO
Représentant de l'Association des établissements privés d'enseignement supérieur pour l'éthique et la qualité : Monsieur Césaire AGOSSA
Représentant de l'Union nationale des établissements privés d'enseignement supérieur : Monsieur Théophile AYI
Directeur général du Centre béninois de la Recherche scientifique et de l'Innovation : Monsieur Tchokponhoué Tchégningoubo Marc KPODEKON
Chercheur de grade de maître de recherche au moins : Monsieur Codjo Clément GNIMADI
Représentant des présidents des Conseils d'administration des universités publiques : Monsieur Makpéhou Rogation TOSSOU
Représentant des recteurs des universités nationales pluridisciplinaires : Monsieur Bertrand SOGBOSSI BOCCO
Représentant des recteurs des universités nationales thématiques : Monsieur Agossou Bruno DJOSSA
Directeur de l'Inspection pédagogique, de l'Innovation et de la Qualité du ministère en charge des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle : Monsieur Bertin TOLITON
Directeur de l'Inspection et de l'Innovation pédagogiques du ministère en charge de l'Enseignement primaire : Monsieur Pierre CHANOU
Représentant de l'Assemblée consulaire de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Bénin : Monsieur Comlan Cyr Jean-Pierre DAVODOUN
Représentant de l'Association nationale des

parents d'élèves : Monsieur Epiphane AZON
Représentant des Organisations non gouvernementales en activité dans le secteur de l'Education : Monsieur C. Arsène ADIFFON
Représentant des organisations d'employeurs : Monsieur Mansourou MOUDACHIROU
Représentant du Réseau national des opérateurs privés pour la promotion de l'alphabétisation et des langues nationales : Monsieur Gado Brice LAFIA
Représentant de la Fédération des associations des personnes vivant avec un handicap : Monsieur Nassirou DOMINGO
Directeur de l'Enseignement maternel : Madame Mireille AFOUDA
Directeur de l'Enseignement secondaire général : Monsieur Edmond HOUNTONDJI
Directeur général de l'Agence de Développement de l'Enseignement technique : Monsieur S. Fructueux AHO
Directeur général de l'Agence pour la Construction des Infrastructures du secteur de l'Education : Monsieur Adam PINTO
Directeur de l'Alphabétisation : Monsieur Koffi Charles Maximin A. CODJIA
Secrétaire technique permanent du Plan sectoriel de l'Education : Monsieur Wilfried GUEZODJE
Enseignant du supérieur, de rang magistral en activité : Monsieur Afouda Jacob YABI
Conseiller pédagogique des Enseignements maternel ou primaire : Monsieur Appolinaire KOUNNOUMASSI
Conseiller pédagogique de l'Enseignement secondaire général : Madame Lucile Christelle OUASSA
Conseiller pédagogique de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle : Madame Ibdjokè Anick Myrèse AWOYE épouse SINTONDJI
Professeur certifié de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, en activité : Monsieur Moutala SALIOU
Instituteur d'école maternelle, en activité : Madame Christelle TOHOUNDJE
Instituteur d'école primaire, en activité : Monsieur Pierre AKOMEDI
Représentant des promoteurs d'établissements des enseignements maternel, primaire et secondaire privés : Monsieur Bruno HAOUDOU
Représentant des directeurs des écoles normales publiques de formation des instituteurs : Monsieur Thomas SIMBOSSA
Représentant des directeurs des écoles normales privées de formation des instituteurs : Monsieur Bruno KOUJANGNIHOUE
Représentant des directeurs des écoles normales supérieures publiques de Formation des enseignants des enseignements secondaires général, technique et professionnel : Monsieur Lambert Gustave DJEDATIN
Représentant des directeurs des écoles normales supérieures privées de Formation des enseignants des enseignements secondaires général, technique et professionnel : Monsieur Jean Delphonse MELE
Anciens membres du Bureau exécutif du Conseil national de l'Education : Messieurs Rémy GUEDEGBE
Fègbènou Benoît SOSSOU
Coovi Gabriel BOKO.

Fait à Cotonou, le 9 janvier 2024,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO.

A la découverte de deux chambres salon meublées avec paillette et espace fête (air libre) dans le cinquième Arrondissement, au quartier Dowa à Porto-Novo.




**GUEST HOUSE
FENOÙ**
Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOÙ Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640